

[Prénom][NOM]

[Adresse1]

[Code Postal] [VILLE]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 19/02/2026

Objet : Demande de report des congés payés suite à un arrêt maladie consécutif à un accident du travail

Monsieur le Directeur,

Je vous écris pour vous informer de ma situation actuelle concernant mes congés payés et mon arrêt maladie résultant d'un accident du travail survenu en octobre 2024.

À la suite de cet accident, je suis dans l'incapacité de reprendre mon activité professionnelle avant le 31 mai 2025. Cette situation m'empêche de prendre les jours de congés qui me sont acquis pour la période en cours.

Conformément à la législation en vigueur, qui stipule que les congés payés ne peuvent être perdus en cas d'incapacité de travail, je sollicite votre bienveillance pour le report de mes congés à une date ultérieure. Cela me permettrait de bénéficier pleinement de mes droits après ma reprise.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer la prise en compte de cette demande et de m'informer des éventuelles démarches administratives supplémentaires à effectuer pour régulariser ma situation.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et pour discuter des modalités de ce report, selon la politique de l'entreprise.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prénom][NOM]

Signature